91 terroristes abattus et 40 autres arrêtés en 2017

Page 24

SELON L'INSTITUT PASTEUR

Pas de grippe H1N1 en Algérie

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5972 - JEUDI 4 JANVIER 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LE SYSTÈME DES POINTS OPÉRATIONNEL EN JUILLET

Le permis biométrique délivré à la fin de janvier

Page 6

RENCONTRE TRIPARTITE ENTRE LE FLN, L'UGTA ET LE FCE

LES MANŒUVRES DE OULD ABBÈS

Subissant les tirs à boulets rouges de ses détracteurs suite aux scores enregistrés lors des élections législatives et communales, Djamel Ould Abbès multiplie les diversions pour maintenir sa politique et sa méthode de gestion du FLN, à quelques semaines de la session du comité central.

Page 3



APRÈS UNE GRÈVE CYCLIQUE DE SEPT SEMAINES

DÉRAPAGES À L'HÔPITAL MUSTAPHA BACHA

Plusieurs médecins résidents grévistes ont été blessés lorsqu'ils ont tenté de forcer le portail principal de l'hôpital Mustapha à Alger, bloqué par un fort déploiement policier. Les protestataires, qui tentaient de marcher à l'extérieur suite à un rassemblement au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha, ont été repoussés par les forces anti-émeute de la police, qui en ont bloqué tous les accès.

Page 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

INDUSTRIE PUBLIQUE

Plus de 75% des capacités de production utilisées au 3e trimestre



LA MAJORITÉ des entreprises industrielles du secteur public a utilisé les capacités de production à plus de 75% au 3ème trimestre 2017, indique une enquête menée par l'Office national des statistiques (ONS).

En outre, l'activité industrielle du secteur public a enregistré une hausse sur la même période, notamment dans les matériaux de constructions, les textiles et cuirs et bois.

Concernant le niveau d'approvisionnement en matières premières, il a été inférieur à la demande exprimée pour plus de 23%, essentiellement ceux des Industries de sidérurgie, mécanique, électrique et électronique (ISMMEE), de l'agro-alimentaire et des textiles, ce qui a engendré des ruptures de stocks à plus de 25% d'entre ces entreprises.

Près de 45% des enquêtés du secteur public et près de 24% de ceux du privé ont connu des pannes d'électricité, conduisant à des arrêts de travail inférieurs à 12 jours pour l'ensemble des concernés. Par ailleurs, l'approvisionnement en eau a été suffisant selon la majorité des enquêtés.

D'autre part, la demande pour les produits fabriqués a enregistré une hausse, selon l'opinion des chefs d'entreprises du secteur public, essentiellement pour les ISMMEE et les matériaux de Construction, et une baisse selon ceux du privé particulièrement dans l'agro-alimentaire.

Près de 73% des enquêtés du secteur public et plus de 33% de ceux du privé ont satisfait toutes les commandes reçues. Néanmoins, il a subsisté des stocks de produits fabriqués pour la majorité des concernés du secteur public et pour plus de 40% de ceux du privé.

Durant le 3ème trimestre 2017, les effectifs ont connu une baisse, selon les chefs d'entreprises enquêtés. La baisse est plus prononcée, selon ceux du secteur privé.

Plus de 87% des concernés du secteur public et 34% de ceux du secteur privé jugent le niveau de qualification du personnel «suffisant» tandis que près de 13% des enquêtés du secteur public et plus de 39% de ceux du privé déclarent avoir trouvé des difficultés à recruter.

Près de 92% des chefs d'entreprises publiques et près de 75% de ceux du secteur privé ont déclaré n'avoir pu produire davantage en embauchant du personnel supplémentaire.

Sur le plan financier, près de 46% des chefs d'entreprises du secteur public ont jugé «bon» l'état de la trésorerie alors qu'il reste «normal» pour près de 29% de ceux du privé.

Plus de 20% des chefs d'entreprises du secteur public et la plupart de ceux du privé ont recouru à des crédits bancaires.

Près de 70% des premiers et près de 31% des seconds n'ont pas trouvé de difficultés à les contracter.

Par ailleurs, en raison de la vétusté et des problèmes de maintenance des équipements, près de 62% du potentiel de production du secteur public enquêté et près de 21% de celui du privé ont connu des pannes, engendrant des arrêts de travail inférieurs à 6 jours pour plus de la moitié des concernés du secteur public. **M.B.**

APRÈS UNE GRÈVE CYCLIQUE DE SEPT SEMAINES

Dérapages à l'hôpital Mustapha Bacha



Plusieurs médecins résidents grévistes ont été blessés lorsqu'ils ont tenté de franchir le portail principal de l'hôpital Mustapha à Alger, bloqué par un fort déploiement policier.

Les protestataires, qui tentaient de marcher à l'extérieur suite à un rassemblement au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Mustapha, ont été repoussés parfois à coup de matraque par les forces anti-émeute de la police qui ont bloqué tous les accès à l'hôpital, empêchant même les malades de s'y rendre. Venus de plusieurs structures hospitalières de la capitale, les médecins en résidanat, en grève cyclique depuis sept semaines, ont décidé de radicaliser leur mouvement de protestation après l'échec du dialogue avec le ministre de la Santé, Mokhtar Hesballaoui, qui a reçu leurs représentants au siège de son département le 17 décembre dernier. Les protestataires ont décidé alors de poursuivre leur action sur le terrain et via les réseaux sociaux en postant des commentaires et des photos de collègues blessés. «Quitte à paralyser les hôpitaux», les futurs médecins spécialistes ne comptent pas faire marche arrière, d'autant que le ministre de la Santé leur a clairement signifié qu'il ne peut même pas intervenir sur la question du service civil. «Il n'y a pas eu de dialogue. C'était plutôt une séance d'audition durant laquelle le ministre s'est contenté de nous écouter mais sans répondre à nos revendications», avait regretté Mohamed Taileb, porte-parole du Collectif algérien des médecins résidents (CAMRA), à l'issue de leur rencontre avec le ministre. Le staff de son département leur a toujours expliqué que le dossier du service civil et celui du service militaire, ou encore la question de la pédagogie ne relèvent pas exclusivement des prérogatives du ministère de la Santé, car il y a le gouvernement, le ministère de la Défense et celui de l'Enseignement supérieur qui sont directement concernés. Une précédente réunion avait été tenue entre le collectif et le ministre de la Santé en octobre dernier, à l'issue de laquelle les représentants des médecins résidents avaient obtenu la promesse d'une réponse à leurs revendications au bout de 15 jours. Mais le ministère s'est finalement contenté d'annoncer l'installation d'une commission mixte Santé-Enseignement supérieur «pour étudier tous les points de revendication en rapport avec la pédagogie et les conditions de déroulement du résidanat pour aboutir à des solutions «adaptées et pertinentes». Les délégués du collectif ont également été reçus par des responsables du ministère de l'Enseignement supérieur à la mi-décembre. Ces derniers ont exprimé la disponibilité de la tutelle à réviser leur statut pour «définir clairement la responsabilité des résidents». Le ministère a annoncé, à l'occasion de la rencontre, l'installation d'une «cellule de surveillance de la réalisation des objectifs pédagogiques» et la réception, entre autres, des «doléances des résidents». Estimant que ces mesures n'apportent pas de réponses concrètes à leurs revendications, les médecins résidents se mobilisent en rang serré depuis octobre dernier à travers l'organisation de sit-in et de grèves cycliques pour faire pression sur les pouvoirs publics. Pour rappel, dans leur plateforme de revendications, les médecins résidents demandent notamment l'«abrogation» de la forme obligatoire du service civil. Ils revendiquent une dispense du service militaire au même titre que les citoyens algériens nés entre 1985 et 1987 et l'abrogation des notes internes du MDN, qui ne prennent pas en compte les demandes de dispense pour cause médicale ou pour soutien de famille déposées par les résidents.

Z. M.

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT PASTEUR DÉMENT :

«Il n'y a pas de cas de grippe H1N1 en Algérie»

LES INFORMATIONS relayées hier à longueur de journée par certains médias quant à l'enregistrement de cas de virus H1N1 au niveau de certains établissements hospitaliers d'Alger étaient finalement infondées.

Le directeur de l'Institut Pasteur d'Alger, le Pr Zoubir Harat, a démenti formellement, hier l'existence en Algérie de cas de grippe H1N1, communément connue sous le nom de «Grippe porcine». Il explique qu'il s'agit tout simplement d'une «grippe saisonnière aiguë». « Il n'y a eu aucun cas de grippe porcine en Algérie», a confirmé le directeur de l'institut Pasteur lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale, signalant que «les cas enregistrés au niveau de certains établissements hospitaliers de la capitale sont des cas de grippe saisonnière. De tels cas sont enregistrés chaque année à pareille période de l'année. Leur prise en charge est tout à fait maîtrisée». Evoquant le cas de décès de la parturiente âgée de 33 ans à l'hôpital Nafissa-Hammoud (ex-Parnet), l'invité de la radio a affirmé que le diagnostic est en cours et que les services de l'institut n'ont pas encore tranché. Par ailleurs, il a affirmé que la grippe saisonnière aiguë a causé le décès d'une personne à l'hôpital de Bab El-Oued. Le directeur de l'Institut Pasteur a indiqué, en outre, que les services du laboratoire de référence de la grippe de l'Institut Pasteur d'Algérie a reçu, du 16 octobre 2017 au 2 janvier passé, 197 échantillons. Il a affirmé, dans ce cadre, que « sur 197 échantillons, l'Institut Pasteur a enregistré 35 cas de grippe saisonnière, dont trois personnes ont été hospitalisées. Pour rappel, la grippe saisonnière peut être plus virulente certaines années et peut être même mortelle pour les personnes diminuées physiquement, comme les enfants en bas âge, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques. Selon l'Organisation mondiale de la santé, la grippe saisonnière tue chaque année entre 250 000 et 500 000 personnes dans le monde. La grippe porcine est provoquée par une nouvelle souche du virus de la grippe apparu en 2009 au Mexique, le virus H1N1. Au plus fort de l'épidémie, c'est-à-dire entre 2009 et 2010, le virus a fait environ 18 500 morts dans le monde, selon les chiffres de l'OMS. Un taux de mortalité inférieur à celui de la grippe saisonnière. La vaccination contre la grippe est gratuite pour les personnes âgées et pour celles atteintes de maladies chroniques en Algérie. Le vaccin distribué par le ministère de la Santé intègre dans sa composition le virus H1N1 contre lequel il protège, et ce au même titre que les autres souches du virus de la grippe saisonnière.

Lynda Louifi

OULD ABBÈS PLAIDE POUR UN DROIT DE REGARD

LE FLN VEUT PARTICIPER AU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ



Le secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbès, a affirmé hier qu' « il y a une convergence totale et un consensus irréversible» entre son parti et son alter ego le RND concernant la gestion des hautes institutions de l'Etat. M. Ould Abbès a souligné que la rencontre consultative réunissant sa formation politique avec le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, et le président du FCE, Ali Haddad, ainsi que la Confédération algérienne du patronat, est loin d'être «un coup de putschisme» ni une « tripartite bis «.

Tout en exprimant sa volonté de « préserver les liens « existant entre son parti et le RND, le SG du FLN a ajouté : « Nous ne sommes pas des putschistes, M. Ahmed Ouyahia et moi sommes des amis, il a été nommé par le président de la République dans son poste de Premier ministre et les liens entre nos deux partis sont historiques.»
«Nous sommes des alliés stratégiques», a-t-il enchaîné. Cette rencontre vise, selon lui, à « élargir l'espace de concertation « afin de coordonner avec le FLN, le parti de la majorité, et lui permettre de donner son avis sur le partenariat public-privé (PPP)» et «tirer les choses au clair, notamment après le tollé suscité, selon lui, par certaines parties médiatiques. Dans le même contexte, Ould Abbès a tenu à clarifier qu'il ne s'agit pas de privatisation, comme il a été mentionné dans le texte de la charte dont il a reçu une copie lors de la même rencontre. Il a réitéré les positions immuables de son parti à propos du secteur public. «les entreprises publiques stratégiques, à l'instar de Sonatrach et Sonelgaz, ne sont pas concernées par l'ouverture du capital, a-t-il expliqué. Il faut savoir que cette décision touchera uniquement les petites et moyennes entreprises qui connaissent des difficultés financières.
A propos des échéances de 2019 et tout en ayant la confiance totale en soi pour maintenir le leadership, Ould Abbès a annoncé que son parti envisage de mener plusieurs déplacements dans le pays et que son parti sera dans la compétition électorale présidentielle de 2019. Par ailleurs, Abdelmadjid Sidi Sa£id a considéré cette rencontre très positive et bénéfique étant donné qu'il s'agit d'élargir le champs de concertation, en répondant favorablement à l'invitation du FLN, pour bien réfléchir sur les questions économiques et trouver les solutions idoines à l'économe nationale.
Dans le même ordre d'idées, le secrétaire général de l'UGTA a relevé que situation financière de certaines petites et moyennes entreprises est critique, ce qui a nécessité l'élaboration de la charte du PPP. Et de marteler : «Il est inconcevable de laisser les entreprises constituant le tissu économique national sombrer dans la crise sans penser à les aider pour survivre, voire prospérer au sein d'une nouvelle démarche économique «. La charte ratifiée, a- t-il estimé, est un acte de souveraineté. Concernant l'organisation ce cette rencontre, Sidi Saïd a indiqué qu'il n'est pas question d'une «tripartite parallèle « comme il a été dit dans la presse nationale. Le but, selon lui, est d'arriver à instaurer la culture d'entreprise nationale sans discrimination entre public et privé et que les entrepreneurs sont un « partenaire stratégique « dans la feuille de route de l'économie du pays.
Il a exprimé dans la foulée son engagement et son devoir afin de protéger les travailleurs, d'œuvrer pour ne pas les voir subir des licenciements massifs et pour que le scénario du 1997 ne se reproduise pas.

Aziza Mehdid

RENCONTRE TRIPARTITE ENTRE LE FLN, L'UGTA ET LE FCE

Les manœuvres de Ould Abbès

SUBISSANT des tirs à boulets rouges de ses détracteurs suite aux scores enregistrés lors des élections législatives et communales, Djamel Ould Abbès multiplie les diversions pour maintenir sa politique et sa méthode de gestion du FLN à quelques semaines de la session du comité central. La dernière sortie contre le Premier ministre Ahmed Ouyahia frise le burlesque : «Ce n'est pas une tripartite. C'est juste une réunion pour discuter de la situation économique et sociale du pays avec l'UGTA et les organisations patronales, puisqu'il n'y a pas que le FCE. Ce n'est pas une réunion sur les privatisations», lançait Djamel Ould Abbès sur TSA avant cette réunion. Et hier, lors du discours d'ouverture de la rencontre, il a tenu encore une fois à mettre les choses au point comme si sa sortie n'avait pas convaincu grand monde : «La rencontre d'aujourd'hui n'est pas dirigée contre le Premier ministre», insiste-t-il. Si ce n'est pas une dérobade en bonne et due forme de la part du SG du FLN, Ould Abbès a-t-il été recadré par le chef de l'Etat ? Djamel Ould-Abbès, qui a lancé un avertissement en direction du chef de l'Exécutif contre toute velléité de privatisation des entreprises stratégiques, a précisé qu'il n'a jamais douté des «bonnes intentions» du gouvernement, assurant que la charte sur le partenariat public-privé, signée le 23 décembre dernier par le Premier ministre, le SG de l'UGTA et le patron du FCE, était claire : «Elle ne concernait ni de loin ni de près les entreprises stratégiques telles que Sonatrach, Sonelgaz, Air Algérie, SNTF… Et cette charte parle d'ouverture de capital et non de privatisation», dit-il. Ce revirement du SG du FLN, première force politique du pays et représentée par une majorité de ministres au gouvernement, est venu à la suite d'un échange de coups de fil entre la chefferie du gouvernement et la présidence de la République.
C'est en tout cas ce qui se murmure car le Premier ministre Ahmed Ouyahia a travaillé en coulisses pour «ôterà cette rencontre tout caractère solennel», dit-on encore.
L'annonce par le SG du FLN de la convocation d'une tripartite a provoqué un début de polémique sur les intentions réelles de ce rendez-vous.Pourquoi le SG du FLN provoque-t-il alors tant d'agitation, alors que la situation du pays est critique ? Si ces comportements ou ces esbroufes sont sa signature, alors le mot «courage» a une drôle de connotation. Mais Ould Abbès sait comment flatter ses partenaires de l'UGTA et du FCE. A l'endroit du premier, il annonce qu'il a «toujours été fidèle au président Bouteflika», une manière de lui rappeler qu'il ne doit en aucun cas s'aventurer ou s'émanciper de son emprise. Le SG de l'UGTA saisit au vol la perche et annonce que cette réunion «n'est pas contre celle tenue avec le Premier ministre Ahmed Ouyahia.» «Nous ne sommes pas ici pour insulter le gouvernement mais au contraire pour le renforcer (…). C'est une réunion amicale entre Algériens», dit-il. Et d'ajouter : «Je préfère me tirer une balle dans la tête que de vendre une entreprise publique. Nous ne sommes pas fous pour abandonner les entreprises stratégiques», a tenu à préciser Sidi Said, rappelant que l'Etat garde «la possibilité de bloquer». Quant à la charte de partenariat public-privé, Sidi Said l'a qualifiée «d'acquis politique». Pour le second, Ould Abbès joue la carte du charme : «Ali Haddad est une fierté nationale», dit-il. Est-ce suffisant pour les retourner contre Ouyahia ? Le patron du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, a d'abord réitéré le soutien indéfectible de son organisation au président de la République avant de rendre hommage au Premier ministre Ahmed Ouyahia, suggérant qu'il «n'y a aucune contradiction entre la tripartite tenue avec lui et le rendez-vous d'aujourd'hui avec le SG du FLN».
Visiblement rassuré et soulagé, Djamel Ould Abbès peut enfin respirer : «Nous ne sommes pas des comploteurs ni des partisans des coups d'Etat contre le gouvernement.» Le jeu du compromis, si cher aux décideurs, a fini par faire son œuvre.

Hocine Adryen

GROUPE SAIDAL
Mohamed Nouas nouveau PDG

LE MINISTÈRE de l'Industrie et des Mines a nommé Mohamed Nouas au poste de PDG de Saidal, en remplacement de Yacine Tounsi, rapporte l'agence de presse officielle APS. Le choix de M. Nouas «a été fait pour assurer la continuité des activités de l'entreprise ainsi que par sa connaissance de son fonctionnement, car ayant fait partie de ses cadres», explique le groupe pharmaceutique public. Le nouveau PDG de Saidal est titulaire d'un diplôme d'Etat en pharmacie obtenu en 1989 du département de pharmacie de l'Institut national d'études supérieures en sciences médicales (Inesm d'Alger), ainsi que d'un diplôme d'études médicales spécialisées (DEMS) obtenu en 1993 (spécialité pharmacie galénique) de l'Inesm d'Alger, et d'un grade de maître-assistant en pharmacie galénique en 1994. Expert en pharmacie industrielle auprès du ministère de la Santé et professeur de pharmacie galénique de grade maître-assistant depuis juillet 2004, M. Nouas a rejoint le groupe Saidal en 1994. Il a occupé plusieurs postes de responsabilité comme chercheur à l'Unité de recherche en médicaments et techniques pharmaceutiques (URMTP-Saidal), puis responsable du département des pâteux en 1995 avant d'occuper le poste de directeur de l'URMTP de 1995 à 1998. En 1999, il a été nommé directeur central de la technologie pharmaceutique à Biotic (filiale de Saidal) jusqu'à 2003, puis directeur de l'usine d'El Harrach Biotic-Saidal de 2003 à 2010. Nouas a également été membre du conseil d'administration et membre fondateur de la filiale Antibiotical-Saidal, ainsi que membre du conseil d'administration de la filiale Pharmal-Saidal et de Tassili Arab Pharmaceutical Company (Taphco, laboratoire implanté à Rouiba, réalisé en partenariat entre Saidal et des entreprises pharmaceutiques arabes). En outre, à l'Institut Pasteur d'Alger, il a occupé le poste de chef de service du laboratoire central de contrôle de la qualité de 2011 à 2013, et celui de chef de département des produits biologiques humains de 2013 à 2015, puis assistant du directeur général chargé de la production des vaccins et sérums à usage humain.

S. T.

ALORS QUE LE SYSTÈME DES POINTS ENTRERA EN VIGUEUR EN JUILLET

LE PERMIS BIOMÉTRIQUE POUR LA FIN DE JANVIER

L'opération de délivrance du permis de conduire biométrique devrait être entamée dès la fin de janvier en cours, permettant l'entrée en vigueur dès juillet prochain du système du permis à points, a indiqué hier le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), Ahmed Naït El-Hocine.



«Nous avons eu un petit contretemps, mais la distribution des permis biométriques devrait avoir lieu dès la fin de janvier en cours, alors que l'entrée en vigueur du système du permis à points interviendra à partir de juillet prochain», a affirmé Nait El-Hocine sur les ondes de la radio nationale.

Pour rappel, la confection du permis de conduire biométrique a été entamée en avril dernier alors que la mise en œuvre de la nouvelle loi relative au permis de conduire à points devait entrer en vigueur à la fin de 2017. Soulignant que le prototype du permis de conduire biométrique est fin prêt et que l'opération est en phase d'essais techniques, Naït El-Hocine a considéré que vu «l'ampleur de ce projet et sa complexité technique, ce petit retard dans sa mise en œuvre est insignifiant». Selon lui, les raisons du retard dans l'édition du permis de conduire biométrique sont essentiellement liées à l'importation des matières premières pour sa fabrication, à l'installation de la chaîne de production au niveau de l'imprimerie officielle ainsi qu'au développement des logiciels pour les puces installées sur ces supports électroniques. «Il fallait s'assurer plutôt du bon fonctionnement de ces permis avant de les distribuer», a-t-il fait savoir. Evoquant l'impact attendu de l'introduction du permis à points sur le quotidien des automobilistes, notamment le retrait immédiat du permis de conduire dans certains cas d'infraction, ce responsable a avancé que «tout le système de sanction sera revu» avec la mise place de ce type de permis, laissant place au retrait des points en cas infractions ou de délits routiers. La mise en œuvre de la nouvelle loi relative au permis de conduire aura également des incidences positives sur la circulation et la sécurité routières, selon Naït El-Hocine, tels la réduction du nombre des accidents et, donc, des décès, ainsi que la baisse des pertes dues à l'insécurité routière, estimées à 100 milliards de dinars annuellement.

A ce propos, il a souligné qu'avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi relative au permis de conduire, la mise en place du permis à points et l'installation prochaine de la Délégation nationale à la sécurité routière, «l'année 2018 sera celle de la sécurité routière».

La Délégation nationale à la sécurité routière, prévue par la nouvelle loi, et dont le décret de création sera publié «très prochainement», sera chargée essentiellement de la gestion du fichier national du permis de conduire, de la formation, de la surveillance et du contrôle de tous les projets qui seront lancés dans le domaine de la sécurité routière, a précisé M. Naït El-Hocine.

L'organisation et les moyens de financement de cette délégation, dans la conjoncture économique actuelle, «ont ajourné sa création», a-t-il expliqué. Avec la rationalisation des dépenses publiques, il a été décidé de financer une partie du budget de cette structure et ses chantiers par 25% du produit des amendes forfaitaires des contrevenants routiers, a-t-il détaillé. S'agissant de la formation des conducteurs, le responsable a affirmé que la nouvelle loi prévoit «une refonte du système de formation actuel» qui relèvera de la Délégation nationale à la sécurité routière, permettant de mieux préparer et de former les conducteurs, ce qui réduira les accidents de la route, surtout que le facteur humain est responsable de 95% des accidents. A propos de certains cas de passe-droits permettant la restitution du permis de conduire après retrait pour infraction, M. Naït El-Hocine a assuré que le passage au permis à points réduira l'intervention humaine grâce à l'automatisation qui mettra fin à ce genre de pratiques.

M. D.

EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION À MÉDÉA

Zerouati procède à plusieurs inaugurations

LA MINISTRE de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati, s'est rendue hier dans la wilaya de Médéa où elle a procédé à des inaugurations et visité certaines structures relevant de son département. La ministre a été accueillie à Tablat où elle a visité la décharge sauvage située dans le lit de l'oued en aval de la ville et le long de la RN1, sur son axe menant vers le sud du pays, une décharge dont l'impact sur le milieu naturel a été des plus négatifs.

Décriée par la population pour ses nuisances sur l'environnement et pour avoir favorisé la prolifération des animaux errants, la décharge sera déplacée vers un nouveau site. Son implantation a été choisie dans un terrain d'assiette situé dans la commune voisine de Guelb Kébir. Deuxième point de sa visite, la ministre s'est rendue dans la commune de Ksar El Boukhari, 60 km au sud du chef-lieu de wilaya, où elle a procédé à l'inauguration d'un nouveau centre d'enfouissement technique (CET), d'une superficie de 16 ha et comprenant un casier d'une capacité de 235 000 m3. Sur les lieux, elle a insisté pour que certaines lacunes de réalisation de l'infrastructure soit levées.



Elle s'est rendue ensuite en visite à la maison de l'environnement située non loin du siège de la direction de l'environnement, où des activités sont organisées par les nombreuses associations activant dans le domaine de l'environnement et de l'écologie.

Désormais, la gestion des ordures ménagères de la ville de Médéa est transférée à l'Etablissement de gestion des centres d'enfouissement technique, décision entérinée au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de la ministre et des autorités locales. Dans le cadre de l'activité de la sous-traitance et de la récupération des déchets, la jeune start-up Algérie Agro-process, spécialisée dans la transformation des pattes de poulet pour l'alimentation humaine, a été visitée par la ministre qui a reçu des explications sur les capacités de la société qui a réussi à se placer sur le marché extérieur.

La jeune start-up est parvenue, a-t-on expliqué, à exporter ses produits vers divers pays asiatiques, notamment au Vietnam, en envoyant chaque mois l'équivalent de 150 tonnes de pattes de poulet, issues des déchets des différents abattoirs de la région.

L'entreprise ambitionne, selon son patron, d'investir dans d'autres créneaux proches de celui en exploitation, et ce, par la récupération et la transformation des viscères et des plumes de volailles qui sont aussi collectés dans la région.

N. B.

DES EXPERTS ET DES ASSOCIATIONS IMPLIQUÉS

Séminaire à Tizi-Ouzou sur la protection des enfants des maux sociaux



Voies et moyens à suivre pour protéger l'enfance des maux sociaux et de la déperdition, tel est le thème du séminaire organisé aujourd'hui à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri par l'association «Femme active», présidée par El-Djouher Hachemi.

Les intervenants, nombreux, dont Mme Hachemi elle-même, son collaborateur le Dr Belkhir, l'inspectrice des affaires religieuses de la wilaya, le Dr Razika Hachemaoui, des policiers de la Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont, chacun, essayé de cerner la problématique concernant l'enfance en difficulté, surtout les causes responsables du climat de déliquescence dans l'environnement algérien.

Ce rendez-vous a été l'occasion pour la présidente de l'association «Femme active» de s'attaquer aux politiques, à la famille enseignante, particulièrement le CNAPEST, au mouvement associatif, et aux parents en général. Sans prendre de gants, Mme Hachemi a accusé les politiques de n'être que de vulgaires «carriéristes», le mouvement associatif de «parasite», les parents de démissionnaires et la famille enseignante affiliée au CNAPEST d'avoir «pris en otage nos enfants».

«Certains enseignants grévistes, a dénoncé l'oratrice, ont poussé l'outrecuidance jusqu'à organiser des cours payants aux élèves alors qu'ils se déclarés en grève.» «Une telle attitude n'est que fumisterie», a-t-elle clamé. L'inspecteur au service des affaires religieuses de la wilaya, Khaled Graïne a, quant à lui, situé le mal dans le recul vis-à-vis de la religion.

«Si le jeûne et la prière nous sont imposés, c'est parce que cela nous évite d'être en contact avec le mal, ou tout simplement d'avoir de mauvaises tentations», a-t-il souligné tout en appuyant ses déclarations par des hadiths. Khaled Graïne a aussi lancé un appel aux parents afin qu'ils fassent rentrer leurs enfants à la maison dès le coucher du soleil, comme «nous l'a tant recommandé notre prophète».

Ce responsable exerçant ses compétences à la direction des affaires religieuses de la wilaya, a également déploré l'utilisation des pétards par les enfants durant la fête du Mawlid Ennabaoui. « Le pétard est utilisé par les peuples bouddhistes, car pour eux un de leurs dieux est symbolisé par le feu «, a noté encore l'intervenant avant de jeter aussi la pierre à la société qui, par sa permissivité, a laissé prendre les enfants en otage par les fléaux.

Khaled Graïne a ensuite plaidé pour le renforcement des liens familiaux où chaque adulte est tenu par l'obligation de participer à l'éducation de l'enfant.

Notons enfin qu'en ce qui le concerne, il a défendu la thèse selon laquelle c'est l'éducation qui détermine l'avenir et la place de l'individu dans la société et non le gène dont il a hérité des parents, comme le soulignent les spécialistes de la science mentale.

Pour sa part, le Dr Razika Hachemaoui, qui a développé une thématique sur l'automutilation, a suggéré qu'on évite surtout la condamnation d'un sujet manifestant un comportement contraire aux principes édictés par la bonne société.

« Si quelqu'un s'automutile, c'est parce qu'il souffre intérieurement et, par conséquent, il faut rechercher l'origine de ses troubles», a affirmé l'oratrice avant de mettre en avant certains symptômes qui peuvent être à l'origine de ces comportements néfastes. Le Dr Belkhir a également abondé dans ce sens. «La toxicomanie, l'alcoolisme, le trouble psychique, l'autisme et tant d'autres facteurs font partie des éléments de prédisposition ou tout simplement des éléments déclencheurs dans le balancement d'un individu dans l'action contraire au bon équilibre», a-t-il souligné. Les Drs Belkhir et Hachemaoui avanceront une multitude d'autres arguments scientifiques pouvant être à l'origine des comportements qualifiés de « négatifs «.

C'est pourquoi les deux scientifiques ont plaidé pour une bonne communication entre les individus, et surtout au sein de la famille. Notons enfin que tous les intervenants ont fait un plaidoyer pour que l'Internet soit utilisé à bon escient.

Le chargé du service de la protection des mineurs à la sûreté de wilaya, Billal Belhadj, a également cerné la problématique concernant l'enfance en difficulté. Cet officier de police a souligné que généralement, les enfants de la rue sont ceux qui ne bénéficient pas d'un équilibre psychologique au sein de leur famille. Billal Belhadj annoncera ensuite un fait constaté et remarqué par l'expérience policière en charge de la protection de l'enfance. «C'est pendant les vacances scolaires que nous remarquons le plus d'enfants dans les rues au moment où ils devraient être à la maison.»

Le conférencier a imputé cet état de fait à plusieurs facteurs, entre autres la peur de l'enfant de la réaction des parents suite à la découverte de ses mauvaises notes. Belhadj a également pointé un doigt accusateur sur les parents et les enseignants dans le cas où l'enfant fait l'école buissonnière pendant longtemps. « La logique, a martelé cet officier de police, veut que le parent suive de près la scolarité de son enfant, d'où sa connaissance précise sur sa fréquentation de l'école ; et de son côté, l'enseignant est tenu d'avertir le parent dès la première absence de l'élève au cours. «

« Hélas, ce n'est pas toujours le cas «, conclut-il.

Saïd Tissegouine

ASSASSINAT D'UNE FILLETTE À EL FLAYE/ BÉJAÏA

Une marche silencieuse en hommage à Lina

PLUS D'UN MILLIER de personnes ont pris part hier à une marche silencieuse qui a été organisée par le comité du village d'Aït Daoud, commune d'El-Flaye, dans le centre-ville de Sidi-Aïch, en hommage à la petite Lina lâchement assassinée le 18 décembre dernier.

La procession humaine s'est dirigée vers le tribunal de la ville depuis l'ancien pont de la ville de Sidi-Aïch en passant par les sièges de l'APC et de la daïra. Et en guise de soutien et de compassion, les commerçants baissaient les rideaux de leurs magasins à mesure que la foule avançait dans le centre-ville. «Il s'agit d'exprimer notre solidarité et notre soutien aux parents de la victime en ce moment difficile, de rendre hommage à la petite et de condamner les violences faites aux enfants, notamment les kidnappings, les agressions et les assassinats, et réclamer également la protection de cette catégorie vulnérable», nous disait un manifestant.

Les marcheurs ont exigé hier que «justice soit rendue pour ces actes odieux, indignes et crapuleux». Ils ont fini leur marche devant le tribunal de Sid-Aïch où un rassemblement a eu lieu. Une délégation des représentants du comité du village d'Aït Daoud a été reçue par le président et le procureur de la République de cette instance, qui ont symboliquement reçu une plate-forme de revendications des mains d'une petite fille. Les manifestants réclament dans leur document «une sentence exemplaire et que la famille du bourreau de la petite fille Lina, expulsée, ne revienne pas au village, du moins pour une longue période, afin d'éviter des actes de vengeance et aussi pour apaiser les esprits et surtout panser les blessures des parents de la fillette, très affligés par ce drame».

Le procureur de la République et le président du tribunal de Sid-Aïch ont rassuré les protestataires sur «l'impartialité de la justice et le traitement juste de cette affaire», nous dit-on. Notons qu'une déclaration a été rendue publique samedi dernier par le comité du village, appelant à la mobilisation de l'ensemble des citoyens et de la société civile afin de «mettre fin à ces actes de violence inhumains et barbares à l'encontre des enfants».

Rappelons que la petite fille Lina, âgée de 9 ans, avait été retrouvée morte quelques heures après avoir été kidnappée par son bourreau, un jeune récidiviste de 21 ans, voisin de la famille de la victime, qui l'a crapuleusement assassinée puis enveloppée dans un sac en plastique et a enfoui le corps dans les buissons près d'une maison abandonnée, à quelque 400 mètres de son domicile familial.

L'assassin a été arrêté par la gendarmerie.

N. Bensalem

QUE SE PASSE-T-IL EN IRAN ?

Manifestations contestataires... ou révolutionnaires ?

Après 6 jours de manifestations en Iran, le bilan est de 21 morts. Si Donald Trump dénonce un régime brutal et corrompu, le Conseil de sécurité iranien affirme que ces mouvements sont influencés par les ennemis de l'Iran. Qui cherche à déstabiliser le pouvoir en place à Téhéran? De simples mécontents de la vie économique et sociale? Analyse.



«On y trouve des chômeurs, des étudiants, des classes moyennes appauvries, des gens qui ont placé leurs économies dans des institutions de financements et qui ont été escroqués, on y trouve des travailleurs qui ne perçoivent pas leur salaire depuis un, deux, trois ou quatre mois.» François Nicoullaud, ancien ambassadeur de la France à Téhéran, définit les personnes présentes dans les manifestations qui ont secoué les villes principales d'Iran depuis le 28 décembre. S'il considère, comme la plupart des observateurs, que cette opposition qui s'exprime dans la rue, réclame des changements dans la politique économique du pays, François Nicoullaud tente de distinguer deux groupes bien différents l'un de l'autre: «C'est encore difficilement discernable, mais ce sont des manifestations avec une participation composite. […] Le mécontentement est diffus et il touche toute une série de sujets: des sujets économiques en raison des difficultés économiques du pays mais aussi une insatisfaction politique à l'égard du régime.» Contrairement à une vision trop simpliste décrivant ces manifestants en de simples citoyens qui désirent des réformes économiques et sociales, et à l'instar de l'ancien diplomate français, Milad Jokar, spécialiste de l'Iran et du Moyen-Orient, expose ces deux oppositions distinctes:

«Il y a des gens qui souffrent vraiment et qui sont frustrés, qui utilisent une protestation violente pour exprimer leur colère parce qu'ils n'en peuvent plus. Et vient se greffer une demande d'une autre partie de la population pour avoir plus de libertés et exprimer le mécontentement économique et social.» Milad Jokar dépeint les «premiers» manifestants comme les partisans de l'ancien candidat conservateur à la présidentielle de mai 2017 Ebrahim Raïssi : Ils viennent de Mashhad [2ème ville du pays, ndlr] qui est aussi le bastion de l'ancien concurrent à Hassan Rohani lors de la dernière élection présidentielle. Les manifestations ont commencé de là. Il y a pas mal de conservateurs et qui sont vraiment dans les couches les plus modestes de la population. Si les raisons premières de ces manifestations sont liées à la conjecture économique de la République islamique, le Président Rohani semble pris en étau par ces deux groupes de manifestants comme le résume Milad Jokar: «Le Président Rohani a une tâche très difficile et dans son intervention télévisée il a dû jouer un peu l'équilibriste entre les différents mécontentements en écoutant les frustrations liées à l'économie […], et des personnes qui sont déçu de sa politique, notamment certains conservateurs qui ne voulait jamais faire confiance aux US pour l'accord sur le nucléaire.» **R. I.**

GUERRE CONTRE LE YÉMEN

La Norvège suspend ses ventes d'armes aux Emirats arabes unis



LA NORVÈGE a suspendu ses exportations d'armes et de munitions à destination des Emirats arabes unis (EAU) craignant qu'elles puissent être employées dans la guerre contre le Yémen, a annoncé aujourd'hui le ministère norvégien des Affaires étrangères, cité par Reuters. « L'évolution du conflit armé au Yémen durant l'automne 2017 a été grave et il y a de fortes préoccupations pour la situation humanitaire », a souligné le ministère norvégien des Affaires étrangères dans un communiqué. Les EAU appartiennent à la coalition conduite par l'Arabie saoudite qui mène depuis 2015 une guerre destructrice contre le Yémen. Le ministère norvégien des Affaires étrangères note qu'il n'existe pas de preuve que les armes fournies aux Emirats soient utilisées au Yémen mais précise qu'il existe un risque que cela soit le cas. En 2016, ces exportations atteignaient 79 millions de couronnes (environ 8 millions d'euros) contre 41 millions (4,1 millions d'euros) en 2015. La Norvège dit aussi ne pas vendre d'armes à l'Arabie saoudite, rapporte l'AFP. Depuis mars 2015, 35415 yéménites ont été tués et blessés par les bombardements saoudo-US. Selon les statistiques publiées lundi soir par le Centre juridique pour les droits et le développement, le nombre total des martyrs a atteint 13 603 civils, dont 2.887 enfants, 2.027 femmes, et 8.689 hommes. Cependant 21 812 personnes ont été blessées, dont 2 722 enfants, 2 233 femmes et 16 857 hommes. Deux millions six cent cinquante mille autres civils ont été déplacés depuis le début de cette guerre. **R. I.**

SELON UNE SOURCE EUROPÉENNE

Le Mossad et des «services» US et arabes derrière les troubles en Iran

LE COMMISSAIRE aux droits de l'Homme au Moyen-Orient et secrétaire général du Département européen pour la sécurité et l'information, M. Haitham Abou Said, a révélé que « les récents événements en Iran étaient préoccupants et qu'ils portent des violations flagrantes de la part de pays régionaux et internationaux », a rapporté l'agence d'informations iraniennes Farsnews. M. Abou Said a déclaré que « les slogans soulevés lors des manifestations ne répondaient pas à des revendications populaires , mais plus à des slogans politiques appelant au renversement des symboles politiques et religieux et non à des réformes économiques contre par exemple la chèreté de la vie ». Selon des informations fournies au Bureau de M. Abou Said « ces actions et ces pratiques cachent un mouvement inhabituel suspect dirigé de manière centrale et méthodique, depuis toutes les provinces. Il ne s'agit pas d'un mouvement émanant de personnes qui protestent contre des conditions économiques difficiles ou revendiquent une vie meilleure ». M. Abou Said a souligné que « des informations précises ont confirmé qu'un certain nombre d'officiers américains, du Mossad israélien et arabes voulaient exploiter des slogans humanitaires comme en Irak, en Syrie et en Egypte dans le but de provoquer des émeutes qui pourront aboutir à des actes de sécurité planifiés à l'avance. L'objectif étant d'enflammer un conflit sectaire afin de contourner la question d'alQods qui a provoqué des réactions internationales allant à l'encontre du projet américano-sioniste ». M. Abou Said a ajouté que « le mouvement s'est déclenché à partir d'une chambre d'opérations qui supervisent directement la gestion des opérations dans les régions ouest de l'Iran et qui est basé à Erbil. » « Cette chambre d'opérations est dirigé par un organe de commandement, composé de hauts-officiers occidentaux, israéliens et arabes, sans compter trois responsables chargés de diriger le mouvement et un représentant privé de l'un des pays du Golfe. Cet organe de commandement est composé aussi d'une deuxième chambre opérationnelle, chargée de diriger les opérations dans l'est de l'Iran, basée dans la ville afghane de Herat, elle supervise également un important comité de commandement, composé d'officiers israéliens et arabes, d'un représentant du groupe Jaych alAdl et de représentants du commandement d'Action » a-t-il conclu. **R. I.**



BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU SECTEUR CULTUREL

La gestion de l'exercice 2016-2017

Dans son exposé devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale, ce mardi 02 janvier, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a fait part de la consommation de 83.11% du budget de fonctionnement du secteur, soit plus de 26 mds DA, y compris le budget affecté à la manifestation Constantine capitale de la culture arabe 2015.



Dans sa réponse inhérente aux observations formulées par les instances du contrôle financier au sujet de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2015, le ministre de la Culture a axé son intervention sur trois axes : le budget de fonctionnement, le budget d'équipement et les fonds spéciaux, selon le communiqué de l'Assemblée populaire nationale. Le ministre a fait état de la prise en charge de la quasi-totalité de ces observations au cours de l'exercice 2016/2017, deux années qui ont connu, d'après lui, une amélioration qualitative en matière de gestion des ressources financières et humaines, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Aussi, le ministre a expliqué que les dépenses du secteur au titre du budget de fonctionnement seront réparties entre les salaires et les indemnités des personnels du secteur, ajoutant qu'une autre partie de ce budget sera allouée au soutien des entreprises à caractère administratif, commercial ou économique. Ce budget est également consacré à l'organisation de diverses manifestations et au soutien aux associations culturelles. Le ministre de la Culture a également indiqué que le budget d'équipement sera consacré au financement de plusieurs projets culturels, dont certains sont réalisés et d'autres accusant du retard en raison de l'absence de bureaux d'études spécialisés dans la restauration du patrimoine culturel ou en raison de l'absence d'assiettes foncières appropriées. Les questions des députés ont porté, au terme de la séance qui sera présidée par Toufik Torche, président de la Commission en présence du ministre des Relations avec le parlement, Tahar Khaoua, sur les causes de la non- exploitation des postes budgétaires attribués dans les lois de Finances offrant des postes d'emploi permanents au profit des jeunes, et sur le grand écart entre les dotations budgétaires consacrées au secteur et la consommation et les mécanismes adoptés pour contrôler les dépenses des projets, particulièrement celles engagées pour des festivals, en particulier la manifestation Constantine capitale de la culture arabe 2015. Des questions seront également posées sur le devenir des publications réalisées dans le cadre de cette manifestation. Les membres de la Commission ont aussi mis l'accent sur la nécessité de coordonner l'action entre les secteurs de la Culture et du Tourisme pour promouvoir le legs culturel, en mettant à profit les monuments historiques et culturels. Ils ont également insisté sur la relance du théâtre et du cinéma au niveau local et national par la réhabilitation des salles du cinéma et des théâtres et par la prise en charge de la situation sociale des artistes. **R. C.**

LE CONCERT DU JOUR

RETROUVAILLES

LA COUPOLE du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger ouvre ses portes, aujourd'hui, jeudi 04 janvier, dès 18h, pour un concert exceptionnel du chanteur, auteur et compositeur Idir d'expression amazighe. Egalement le vendredi. En deux soirées consécutives, Idir signe ses retrouvailles avec le public en Algérie, après 38 ans d'absence. Après sa tournée en France et en Belgique, il débarque chez lui à Alger avec son dernier album Ici et ailleurs. Un opus partagé avec nombre d'artistes comme Maxime Le Forestier, Charles Aznavour, Gérard Lenorman, Tanina, comme dans Identités (1999) et La France des couleurs (2007). Ces duos dont la plupart relèvent de titres de chansons françaises adaptés en tamazight, il les justifie par son « envie de donner une réponse à ce que j'ai reçu de ce



pays qui m'a accueilli, où j'ai appris à connaître les contours de la langue et de la culture ». Immigré en France depuis 40 ans, il n'a de cesse chanté avec autrui pour « se sentir admis comme un frère ». Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet, natif d'Aït Lahcène en Kabylie, jouit encore de son succès international de A vava inouva, diffusé dans 77 pays et traduit en quinze langues. Il a toujours rendu hommage à son enfance, ses chansons sont des routes qui le ramènent à son berceau de paix et d'identité. Il se dit être « avant tout un artiste porteur d'une identité, m'inviter (à Alger) uniquement pour les belles mélodies que je compose sans tenir compte de la culture dont je suis issu relèverait de l'inacceptable ». Bonne soirée ! **M. R.**

SORTIR

IMAGE
Yasmine Lallem expose Alger, ville de tous les contrastes. Du samedi 06 janvier au mardi 06 février. Vernissage à 15h. Hôtel Sofitel Algiers Hamma Garden. Des photos sur la capitale et paysages urbains. Alger se dévoile dans tous ses contrastes.

CARMEN
L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger en concert sous la direction de Amine Kouider.
Samedi 06 janvier. 19h. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Carmen de Georges Bizet en quatre actes. Avec les solistes Gosha Kowalinska : Carmen, Amadi Lagha : Don José, Anissa Hadjarsi: Micaela, Adel Brahim : Escamillo. Accès : 800 DA.

PATRIMOINE
Conférence L'argile, un phénomène ? par Ramdane Boudjenah, enseignant à l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger. 11h. Samedi 06 janvier. Dar essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

POESIE
Rencontres poétiques Silence, on déclame ! Le samedi 06 janvier. 13h. Un rendez-vous mensuel à la Maison d'Ali, Tizi Rached. Textes en tamazight, arabe et français autour du thème L'amour avec un accompagnement musical.

ENFANCE
Journées théâtrales d'hiver pour enfants jusqu'au samedi 06 janvier. 14h. Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou. Galas, clowns, magiciens, pièces théâtrales.

SPECTACLE
Cabaret music-hall En Vlà une drôle d'affaire avec Nathalie Joly qui chante Yvette Guilbert. Jeudi 11 janvier. 19h30. Institut français d'Alger. En plein succès parisien, Yvette Guilbert créée une école à New York pour transmettre aux jeunes filles démunies son art du parlé chanté ancêtre du rap.

HUMOUR
Alger mon humour avec l'artiste Nawell Madani et ses invités. Du jeudi 11 au samedi 13 janvier. 20h30. Accès : 3000 DA.
Projection de son film C'est tout pour moi. Le 13 janvier à 16h. Accès : 6000 DA. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger.

PIECE
Spectacle L'aube Ismael. Jeudi 18 janvier. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Meryem Medjkane et Tarik Bourrara sur une scénographie de Hadda Djaber. voyage initiatique où l'absence, l'exil, le silence, la quête et la renaissance sont constamment présents et nous interpellent.

GUERNICA
Exposition Dialogue hispano-algérien sur le Guernica jusqu'au jeudi 25 janvier. Institut Cervantès d'Alger. Célébration du 80e anniversaire de l'œuvre majeure de Pablo Picasso. Œuvres inspirées du tableau, après une résidence de création, signées Julio Lozano d'Espagne, Abderahmane Aidoud, Djahida Houadef, Mouna Bennamani, Amor Idriss Lamine Dokman, Abderahmane Cheref d'Algérie.

ECOLE
Ouverture d'une nouvelle école de musique et de théâtre pour tout âge de l'établissement Arts et Culture d'Alger, baptisée du nom des frères Ahmed et Mouloud Ibari. Chaabi, andalou, guitare classique et d'autres instruments. Cheraga-Alger (rue Belahcen). Inscriptions : 02 photos d'identité, extrait de naissance, certificat médical, frais annuels d'inscription (selon la discipline), autorisation légalisée du tuteur pour les enfants.

La résistance aux antimicrobiens reste élevée dans l'UE

La résistance aux antimicrobiens de bactéries présentes chez l'homme, l'animal et dans les aliments reste élevée dans l'UE, avertit l'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA) dans un rapport publié.
«La RAM (résistance aux antimicrobiens, ndlr) constitue une menace sérieuse pour la santé publique et pour la santé animale», explique l'agence dans un communiqué, rappelant que les bactéries résistantes entraînent environ 25.000 décès chaque année dans l'Union.
Le commissaire européen à la Santé Vytenis Andriukaitis a annoncé pour l'été un nouveau plan d'action «pour coordonner les futures mesures destinées à réduire la propagation du phénomène», selon le communiqué.
La résistance des bactéries de Salmonella à plusieurs antimicrobiens est particulièrement élevée, selon l'EFSA, même si elle demeure faible pour les médicaments utilisés pour soigner les cas humains d'infection graves.
«Une utilisation prudente des antibiotiques en médecine humaine et vétérinaire est cruciale pour relever le défi posé par la résistance aux antimicrobiens», souligne Mike Catchpole, scientifique en chef au Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC).
Selon le rapport, les pays d'Europe du nord et de l'ouest ont généralement des niveaux de résistance inférieurs au reste de l'UE. Pour Marta Hugas, chef de l'unité sur les contaminants et les dangers biologiques à l'EFSA, cette observation est «très probablement» liée à l'utilisation des antimicrobiens.
«Dans les pays où des mesures ont été prises pour réduire, remplacer et repenser l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux, on observe des niveaux inférieurs de résistance», explique-t-elle.
En janvier, l'EFSA et l'EMA (Agence européenne des médicaments) jugeaient qu'il était «crucial» de limiter l'utilisation d'antimicrobiens «au minimum nécessaire pour traiter les maladies infectieuses chez les animaux».
Les deux agences préconisaient «des pratiques agricoles qui empêchent l'introduction et la propagation des maladies dans les fermes» et l'étude de «systèmes agricoles alternatifs».
En septembre, une étude britannique affirmait que les bactéries résistantes pourraient «tuer jusqu'à 10 millions de personnes par an d'ici 2050, soit autant que le cancer».

L'allaitement pourrait réduire le risque de crise cardiaque et d'infarctus chez la mère

L'allaitement pourrait réduire le risque de crise cardiaque ou d'infarctus chez les mamans plus tard dans la vie, selon une nouvelle étude menée auprès de 300.000 femmes chinoises et publiée.

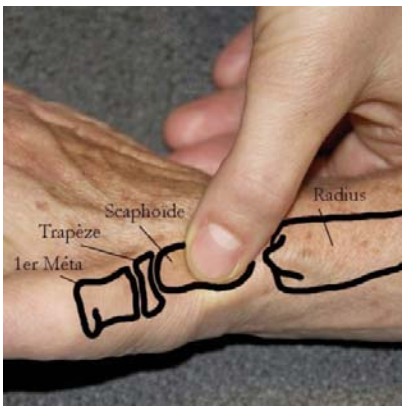


Les femmes qui nourrissaient leur bébé au sein présentaient un risque inférieur de 10% de développer des troubles cardiaques ou un infarctus, par rapport aux femmes qui n'allaitaient pas leur nourrisson, selon cette étude publiée dans le Journal de l'American Heart Association. L'étude indique par ailleurs que plus la durée d'allaitement était longue, plus cet effet est manifeste. «Cette découverte devrait encourager une pratique plus répandue de l'allaitement, pour le bien de la mère autant que de l'enfant», indique Chen Zhengming, co-directeur de cette étude et professeur d'épidémiologie à l'Université d'Oxford, dans un communiqué. «Cette étude conforte la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé encourageant les mères à nourrir leur bébé au sein exclusivement pendant les six premiers mois de leur vie», estime M. Chen. Les études précédentes suggéraient que l'allaitement produisait un impact positif à court terme sur la santé de la mère, par exemple en termes de perte de poids ou de réduction du cholestérol, de tension artérielle et de niveaux de glucose après la grossesse. Toutefois, les effets à long terme de l'allaitement sur le risque de développer des troubles cardiovasculaires chez la mère ne sont pas clairs.
Pour cette étude, les chercheurs de l'Université d'Oxford, de l'Académie chinoise des sciences médicales et de l'Université de Pékin ont suivi 300.000 femmes chinoises âgées de 30 à 79 ans, dans le cadre d'une grande étude prospective baptisée China Kadoorie Biobank, qui fournit des informations détaillées sur leurs antécédents reproductifs et sur d'autres facteurs liés au mode de vie. Au terme de huit années de suivi, 16.671 cas de troubles cardiaques et coronariens comprenant des crises cardiaques, ainsi que 23.983 cas d'infarctus ont été observés parmi les 290.000 femmes qui n'avaient pas d'antécédents de troubles cardio-vasculaires au moment de leur inscription dans cette étude. Les chercheurs ont constaté que par comparaison avec les femmes n'ayant jamais allaité, celles ayant nourri leur bébé au sein présentaient un risque de crise cardiaque inférieur de 9% et un risque d'infarctus inférieur de 8%.
Les femmes qui ont nourri au sein chacun de leurs enfants pendant deux ans ont plus présentent un risque de trouble cardiaque inférieur de 18%, et un risque d'infarctus inférieur de 17%, par rapport aux femmes qui n'ont jamais allaité.

LA FRACTURE DU SCAPHOÏDE CARPIEN

Douloureuses seulement quelques jours et le risque est de ne pas diagnostiquer la fracture

LA FRACTURE du scaphoïde carpien est la plus fréquente fractures des os du carpe. Elle touche surtout les adultes. Ce sont des fractures articulaires connues pour leur mauvaise consolidation.
Les spécialistes expliquent que « Le poignet est constitué de huit osselets regroupés en deux rangées distinctes ; la première rangée est articulée avec le radius et le cubitus en haut et la deuxième rangée est articulée en bas avec les métacarpiens.
La première rangée est constituée de trois osselets dont le scaphoïde est le plus externe (du côté du pouce). Il est un des plus grands des os du carpe (poignet) et a pour particularité d'avoir une grande mobilité et d'être très vulnérable lors des traumatismes du poignet ; le scaphoïde est l'os du carpe le plus souvent fracturé. Le mécanisme de fracture du scaphoïde est variable et survient lors de chutes avec réception sur le poignet en extension.
Selon les experts, lors d'une chute avec réception sur le poignet ou lors d'un traumatisme où d'autres fractures dominent la scène il faut rechercher des signes qui orienteront vers cette pathologie douleur dans la région du scaphoïde (à la partie dorsale du carpe dans l'axe du pouce),



douleur dans le fond de la tabatière anatomique, douleur à la supination ou à la pronation forcée du poignet contre résistance, œdème du poignet à la face dorsale et aussi le diagnostic clinique repose sur un degré élevé de suspicion. Concernant le bilan radiologique, c'est l'étape décisive pour établir le diagnostic, évoqué devant un tableau de traumatisme du poignet. Ce bilan comporte en règle : radiographies du poignet de face et de profil et deux incidences spécifiques (pronation, inclinaison ulnaire maximale, extension 20° ; supination 60°, inclinaison ulnaire) – sensibilité d'environ 65 %.
En cas de doute sur les radiographies initiales (radios normales, ou douteuses, associées à des signes cliniques suspects), il est possible de répéter les clichés après une dizaine de jours, le poignet aura dégonflé (résorption osseuse autour du trait fracturaire augmentant les chances de visualisation).
Si le doute persiste il faut éventuellement faire quelques coupes scanner pour confirmer ou éliminer la fracture. Les fractures du scaphoïde sont douloureuses seulement quelques jours et le risque est de ne pas diagnostiquer la fracture.

RÉUNION LFP-PRÉSIDENTS DES CLUBS DE L1 ET L2

Pour une solution qui satisfait toutes les parties

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a indiqué,mardi, que sa ligue attendait la réception des dossiers relatifs aux ligues de la part du Commission de règlement des règlements et des litiges (CRL), en vue de réhabiliter ses nouveaux joueurs au cas où elle présenterait des justificatifs indispensables au dossier, et que les clubs qui ne s'y conformeraient pas seraient interdits de recrutement au cours de la période des transitions hivernales, exprimé son souhait de trouver une solution qui satisfait toutes les parties.

M. Kerbadj n'a toutefois pas exclu le recours par la commission de discipline quant au retrait des points des clubs, au cours de la réunion qu'a tenue la Ligue avec les clubs de L1 et L2 ,mardi, à l'hôtel Dar Soltane à Husseïn-Dey (Alger). «Nous avons demandé à Medouar , Hemar, et de Slimane, en leur qualité de représentants de clubs au sein de la Commission des règlements et des litiges (CRL), de nous faire parvenir,dans les prochaines 48 heures, les dossiers qui ont été réglés et qui demeurent en instance, aux fins de leur examen et de présentation de nouveaux congés des joueurs dont la situation a été réglée avec leurs nouvelles équipes. Quant aux clubs qui n'ont pas donné les garanties nécessaires, ils demeureront interdits de recrutement à travers le Mercato hivernal. Après, des mesures disciplinaires seront engagées à leur encontre et qui peuvent arriver au défalcation de points, chose que je ne souhaite pas «, a déclaré M. Kerbadj à l'APS, aux termes de la réunion. A ce titre, le président de la ligue, a fait état de l'existence de la possibilité d'arriver à une solution qui satisfait l'ensemble des parties pour le règlement de ces litiges financiers.



KERBADJ NIE TOUTE TENTATIVE DE «COUP D'ETAT» CONTRE ZETCHI

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj a mis en garde contre le sort des équipes en l'absence des ressources de financement, indiquant que «les équipes sont tenues à respecter leurs engagements financiers envers les joueurs afin d'éviter le recours à la commission des litiges (...) Il faut réduire la masse salariale à partir de la prochaine saison en l'absence des ressources de financement et au vu de la crise que traverse le pays». Concernant le calendrier de la phase retour, M. Kerbadj a révélé qu'il était obligé de finir les compétitions du championnat national le 18 mai, conformément aux instructions de la FIFA en prévision de la coupe du monde Russie 2018 qui se déroulera entre les 14 juin et 15 juillet.

«J'ai demandé aux équipes participant aux compétitions continentales de respecter le calendrier de la phase retour pour clôturer le championnat le 18 mai et éviter les reports répétés des matchs», a -t-il fait savoir. «Nous avons préparé les dossiers pour défendre les intérêts des clubs et trouver une solution consensuelle au cours de la rencontre de jeudi prochain afin d'éviter un départ collectif des joueurs de certaines équipes», a indiqué pour sa part, le porte parole officiel de l'ASO Chlef et représentant des clubs au sein de la commission des conflits. «Les choses ont changé au niveau de la Commission des litiges avec la présence de représentants des clubs car il n'y a plus de juge unique pour statuer sur tous les dossiers. Nous avons également proposé d'intégrer des représentants des présidents de clubs, des entraineurs et des joueurs au sein du tribunal d'arbitrage sportif afin de permettre à chaque partie de défendre ses droits», a ajouté M. Medouar. Les présidents des clubs ayant pris part à la réunion ont voté pour le retour du «Forum des présidents» présidé autrefois par Mahfoud Kerbadj, comme force de proposition auprès de la ligue, de la fédération et même du ministère de tutelle. «Les avis des présidents de clubs sont toujours bénéfiques pour les instances et c'est pour cette raison que toutes les parties ont voté pour le retour du Forum, et ce avec la bénédiction du président de la FAF, qui en fut lui même membre», a ajouté M. Medouar au terme de la réunion. Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj a démenti lors de son allocution à l'ouverture des travaux de cette réunion l'existence de toute tentative de «coup d'Etat» contre le président de la FAF, Kheireddine Zetchi , affirmant dans ce sens « nous constituons une seule famille qui travaille pour le bien du football algérien en dépit de tous les problèmes qui existent ou divergence de points de vue. Nous ne sommes pas en guerre.» La réunion LFP-présidents des clubs de L1 et L2 a vu la participation de 28 présidents de clubs professionnels, en plus de Hakim Medane, Rachid Guasmi, Larbi Aoumamer et Bahloul Amar, représentants de la FAF.

BUNDESLIGA/SCHALKE 04 : BENTALEB REPREND LES ENTRAÎNEMENTS APRÈS DEUX MOIS D'ABSENCE

LE MILIEU de terrain international algérien de Schalke 04 (division 1 allemande de football), Nabil Bentaleb, blessé depuis octobre 2017, a repris l'entraînement mardi en marge du stage hivernal qu'effectue le club de la Ruhr à Benidorm (Espagne), rapporte mercredi la presse locale. Bentaleb «a pris part à l'ensemble de la séance d'entraînement sans le moindre souci, lui qui a soigné une inflammation de l'articulation du pubis», souligne, de son côté, l'actuel 2e au classement de la Bundesliga sur son site officiel. Blessé le 28 octobre dernier lors de la réception de Wolfsburg (1-1) dans le cadre de la 10e journée du championnat, le joueur algérien était contraint de faire l'impasse sur les deux dernières sorties à domicile de l'équipe nationale disputées en novembre dernier face au Nigeria (1-1, puis 3-0 sur tapis vert) en clôture des qualifications de la Coupe du monde 2018 et en amical face à la Centrafrique (3-0). Bentaleb (23 ans) a démarré la saison sur les chapeaux de roues en marquant trois buts en championnat, avant d'être stoppé net dans son élan par cette blessure. Prêté par les Anglais de Tottenham pour une saison, Bentaleb a fini par s'engager définitivement la saison dernière jusqu'en 2021 avec Schalke 04 qui a levé l'option d'achat au terme de la première partie de la saison 2016-2017. Auteur de sept buts avec Schalke 04 lors du précédent exercice, toutes compétitions confondues, Bentaleb avait reçu le «Rokkie Award» de la Bundesliga, trophée du joueur le plus prometteur recruté cette saison par les clubs de l'élite du football allemand.

SLIMANI, UN SALAIRE DE 2M€/AN L'ATTEND À BESIKTAS

L'ATTAQUANT international algérien revient sur les devants de la scène et fait partie des priorités du club turc de Besiktas qui voudrait lui offrir un salaire annuel de 2 millions d'euros. Titularisé après un long moment, Islam Slimani a été l'auteur d'une très belle prestation lors de son dernier match face à Huddersfield. Selon la presse turque, Besiktas serait au premier plan afin de s'attacher les services de l'attaquant international algérien. Le club turc veut renforcer son compartiment offensif lors de ce mercato hivernal et compte sur le profil d'Islam afin d'y parvenir. Il faut savoir que Besiktas veut jouer le titre cette saison et veut récupérer son retard sur les équipes du haut du tableau le plus rapidement possible. Le club est actuellement à la quatrième place de la Super Lig avec six points de retard seulement sur le leader.

GHOULAM VISÉ PAR MANCHESTER UNITED

FAOUZI Ghoulam est annoncé sur le départ de Naples et Manchester United est à l'affût. Le club entraîné par José Mourinho serait disposé à payer 60 millions d'euros pour l'enrôler, annonce le Mundo Deportivo. Il arriverait pour prendre la place d'un Shaw décevant tandis que Grimaldo quitterait le Benfica Lisbonne pour remplacer Ghoulam à Naples.

EN U17 : DÉFAITE FACE À LA MAURITANIE À BOLOGHINE

EN MATCH amical disputé mardi soir au stade Omar-Hamadi de Bologhine, la sélection nationale masculine U17 s'est inclinée face à son homologue de Mauritanie 0-1. L'unique but de la partie a été inscrit au début de la seconde période. Il s'agissait du second test pour la sélection algérienne, entraînée par M. Sofiane Boudjella, face à cette même sélection mauritanienne après un premier match amical disputé le 29 décembre 2017 au Centre technique national de Sidi-Moussa et qui s'était terminé sur un score nul 0-0.

ANGLETERRE : O'CONNOR PERD UN MATCH MAIS GAGNE AU LOTTO

LE JEUNE défenseur irlandais Kevin O'Connor a visiblement une bonne étoile : son parrain lui a offert un billet de loterie pour la Saint-Sylvestre... qui s'est avéré gagnant ! Un million d'euros à la clé, de quoi oublier la défaite de son équipe et bien commencer 2018. Le joueur de 22 ans, qui évolue à Preston North End, en 2ème division anglaise, a reçu un ticket de loterie de son oncle et parrain, accompagné d'un mot : «Je te souhaite bonne chance», selon le Irish Times. L'ancien international Espoirs a cherché dans ses affaires pour retrouver son ticket : «Je leur ai envoyé la photo du billet mais je n'ai jamais vraiment pensé que j'avais gagné le prix d'un million d'euros», a-t-il raconté. «On avait un match contre Middlesbrough lundi soir donc j'ai complètement oublié ça jusqu'au coup de sifflet final.»

COUTINHO NE REJOUERA PLUS POUR LIVERPOOL !

LE TRANSFERT de Philippe Coutinho (Liverpool, 25 ans) au FC Barcelone semble avoir pris un virage décisif. En effet, comme l'annonce SPORT sur son site, le Brésilien ne devrait plus reporter le maillot des Reds. Absent hier face à Burnley, Coutinho ne souhaite pas rejouer avec Liverpool pour ne pas prendre le risque de se blesser et faire capoter un transfert à 150 M€. Même si les discussions entre les deux clubs n'aboutissent pas demain à Londres, l'intéressé ne jouera pas le derby en FA Cup face à Everton pas plus que les matches suivants. Comme son coach Jürgen Klopp lui avait demandé, Philippe Coutinho a joué le jeu en décembre, marquant 7 buts en 8 matches et tenant les objectifs fixés. A savoir la première place du groupe en Ligue des Champions et un retour dans la course au Big Four en Premier League. Coutinho attendrait désormais que sa direction tienne ses promesses en le laissant, comme convenu, filer vers le Barça cet hiver. En tout cas, le point de non retour semble atteint et le quotidien catalan l'affirme : le dernier match de Coutinho avec le club de la Mersey était la victoire face à Leicester (2-1) fin décembre rapporte But Football Club.

MANCHESTER CITY VEUT ARRACHER SAMUEL UMTITI AU FC BARCELONE

EN QUÊTE d'un défenseur pour cet hiver, les Citizens ont récemment présenté leur projet au Barcelonais, qui s'interroge. L'opération est réalisable. Alors que ce mercato d'hiver vient d'être lancé avec le transfert record de Virgil van Dijk, recruté pour 84 M€ par Liverpool la semaine dernière, le classement des défenseurs les plus chers de l'histoire va-t-il encore évoluer ? La question peut aujourd'hui se poser. Depuis plusieurs semaines, les dirigeants du FC Barcelone sont mobilisés pour aboutir à une prolongation de Samuel Umtiti, arrivé à l'été 2016 pour 25 M€ (contrat jusqu'en 2021) et devenu au fil des mois une pièce absolument essentielle du collectif catalan

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:34	15:08	17:30	18:56
CONSTANTINE	06:06	12:39	15:14	17:36	19:01
ALGER	06:21	12:53	15:27	17:49	19:15
OUARGLA	06:06	12:44	15:30	17:52	19:13
CHLEF	06:27	13:00	15:36	17:58	19:23
MOSTAGANEM	06:32	13:05	15:41	18:03	19:28
ORAN	06:35	13:08	15:45	18:07	19:31

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5972 – JEUDI 16 RABIE EL THANI 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	10°
Oran	20°	9°
Constantine	19°	4°
Ouargla	21°	5°

AQUACULTURE

Mise en exploitation prochaine d'une trentaine d'investissements privés

Une trentaine d'investissements privés en aquaculture (marine et eau douce) sera mise en exploitation prochainement sur le littoral de Boumerdes, a-t-on appris hier du directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya.



Mis en œuvre progressivement depuis 2012, les projets d'investissement privés en aquaculture seront portés à 35 l'année prochaine, a indiqué Kadri Cherif, signalant le quasi parachèvement des travaux de réalisation et équipement de ces projets, initiés sur les fonds propres d'investisseurs privés, avec un soutien bancaire.
Le coût de chacun des projets, dont les promoteurs ont bénéficié de contrats de concession sur leurs assiettes d'implantation, est estimé entre 150 et 200 millions DA, a ajouté le responsable de la pêche et de l'aquaculture, avec à la clé la création de 10 à 15 postes d'emplois permanents, en plus de nombreux autres provisoires.
Une fois totalement opérationnels, ces projets d'investissement vont assurer une production de 15.000 tonnes/an de poissons (loup de mer, crevettes, daurade) au profit de la wilaya, selon les objectifs qui leur ont été fixés, soit le triple de sa production actuelle, a affirmé M .Kadri, estimant que ce volume de production devrait garantir une autosuffisance en la matière pour la wilaya de Boumerdes.
Il a cité parmi les plus importants projets, dont l'entrée en production est pour bientôt, la ferme d'élevage des crevettes de la région côtière de S'Ghirat, au sud du chef lieu de Boumerdes, considérée première à l'échelle nationale, en terme de type d'élevage (crevetticulture) et de volume de production, devant atteindre les 100 tonnes de crevettes/an. Il s'agit également d'un projet à vocation touristique, eu égard, a-t-on signalé, aux multiples commodités de détente et de loisirs qui y sont programmées.
Plus de 3.000 bassins d'eau destinés à l'irrigation agricole ont été mis à la disposition d'opérateurs intéressés à Boumerdes, au titre du Plan de soutien de pisciculture intégrée à l'agriculture, a ajouté, par ailleurs, le même responsable. Il a aussi signalé, au titre des démarches visant le développement du secteur, la signature de nombreuses conventions et accords avec les secteurs de la formation professionnelle et de l'agriculture ayant abouti, à ce jour, à la formation d'une première promotion d'agriculteurs et d'opérateurs en pisciculture intégrée. Une moyenne de production de 10.000 tonnes de poissons/an est actuellement enregistrée dans la wilaya en matière de pisciculture intégrée au niveau d'une centaine de bassins agricoles ensemencés, ces dernières années, avec plus de 300.000 alevins, a souligné M. Kadri.

H. B.

ANP

91 terroristes abattus et 40 autres arrêtés en 2017

EN 2017, les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) ont abattu 91 terroristes et arrêté 40 autres, dont 5 femmes. C'est ce qu'a indiqué hier un bilan annuel du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte antiterroriste, les forces de l'ANP ont abattu, au cours de l'année 2017, 91 terroristes et arrêté 40 autres, dont 5 femmes, précise la même source, qui fait état de la découverte de 6 cadavres.
Le même bilan révèle la reddition de 30 terroristes durant la même année et l'arrestation de 212 éléments de soutien aux groupes terroristes ainsi que 11 trafiquants d'armes.
Par ailleurs, la même source évoque également la destruction de 408 refuges et casemates de groupes terroristes, 9 ateliers de fabrication d'armes ainsi que la saisie de 42,4 quintaux de matières chimiques destinées à la fabrication d'explosifs. Dans le même contexte, les forces de l'ANP ont récupéré un important arsenal d'armes, constitué de 2 canons SPG-9, 17 canons artificiels, 5 mortiers Hawn, 10 lance-roquettes de type PRG-7, 6 roquettes RPG-2 ainsi que de 581 obus. Le bilan fait état aussi de la récupération de 286 armes de type Kalachnikov, 64 fusils semi-automatiques de type Siminov, 25 pistolets automatiques, 08 mitrailleuses calibre 14,5 mm, 8 autres mitrailleuses calibre 12,7 mm, 19 fusils-mitrailleurs FMPK, 4 fusils à lunette, 32 fusils à pompe, 1 fusil de type carabine US et 114 fusils de fabrication artisanale.
Ces opérations se sont soldées, en outre, par la saisie de 257 chargeurs, 53 caisses de munitions, 38 bandes à munitions et 179 369 balles de différents calibres, ainsi que par la destruction de 160 mines, indique le même bilan.

S. N.

MÉTÉO

De la neige à partir de samedi sur le nord du pays

LES ALGÉRIENS, qui ont eu droit à un temps ensoleillé ces derniers jours, coïncidant avec les vacances d'hiver et le nouvel an, devront cependant subir à nouveau le froid et la pluie qui seront de retour à partir de la semaine prochaine. En effet, la pluie et la neige seront au rendez-vous de la rentrée des classes. Des chutes de neiges sont attendues à partir de samedi 6 janvier sur les reliefs Centre et Ouest dépassant les 1 000 mètres d'altitude, selon l'Office national de la météorologie (ONM). La neige touchera les hauteurs de plus de 900 mètres à partir de dimanche 7 janvier, jour de la reprise des cours, gagnant les reliefs Est dans la soirée, précise notre source.

S. T.

MIGRANTS CLANDESTINS EN ESPAGNE

Arrivée à Oran des premiers algériens rapatriés

LES PREMIERS migrants algériens rapatriés d'Espagne sont arrivés hier au port d'Oran. Il s'agit d'une quarantaine de personnes détenues dans le centre d'Archidona en Espagne, où un Algérien, Mohamed B, avait trouvé la mort dans des conditions suspectes. Quelque 500 Algériens sont encore détenus en Espagne dans un centre de rétention.

S. T.

SECOUSSE TELLURIQUE DE MAGNITUDE 5 SUR L'ÉCHELLE DE RICHTER À BLIDA

Deux blessés et effondrement d'un plafond

Deux personnes ont été blessées suite à des mouvements de panique provoqués par le séisme de magnitude 5 degrés sur l'échelle de Richter, enregistré mardi soir à Oued Djer (environ 30 km au sud-ouest de Blida), indique hier un bilan des services de la Protection civile. Les deux blessés ont été traités sur place puis transférés vers l'hôpital d'El Affroun, précise-t-on de même source. Dans la wilaya d'Aïn Defla, les services de la Protection civile font état de l'effondrement partiel du plafond d'une habitation construite en toub (blocs de terre séchée avec de la paille) à la cité El Nessissa, dans la commune de Boumedfaa, sans que l'on ait à déplorer de victimes. Le séisme, enregistré à 21h59 mn à 4 km au sud-ouest d'Oued Djer, a été ressenti dans les wilayas de Blida, Aïn Defla, Tipasa, Tizi-Ouzou, Médéa, Alger et Boumerdès. La Protection civile a indiqué que ses unités ont effectué juste après la secousse des opérations de reconnaissance à travers ces wilayas, afin d'»évaluer la situation et rassurer la population», notamment à Oued Djer et dans les localités voisines. Une première réplique de 3,4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée mercredi à 01h23 mn dans la même localité, suivie d'une deuxième de 3,2 degrés à 07h 08 mn, puis d'une troisième de 3,4 degrés à 10h18 mn.

S. T.